

TITRE PROFESSIONNEL II

CPN22 – code NSF : 310

Responsable en Gestion (1200 heures)

Titre professionnel Bac + 4 avec **120 crédits ECTS**

Titre enregistré sur demande au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP) : arrêté du 14 janvier 2010 publié au JO du 22 janvier 2010.

Habilitation pour 5 ans jusqu'au 22 janvier 2015.



le **cnam**

Ile de La Réunion

Conservatoire National des Arts et Métiers

18 rue Claude Chappe ■ ZAC 2000 ■ BP 274 ■ 97827 ■ Le Port Cedex
tél. 0262 42 28 37 ■ fax 0262 55 68 27 ■ info@cnam.re ■ www.cnam.re

Document d'information à caractère non contractuel sous réserve de modifications à venir - mis à jour le 7/06/2013.



Responsable en Gestion

2013-2014



Exercer des fonctions d'encadrement et parfaire ses compétences professionnelles, dans le domaine de la gestion d'entreprise et des organisations.

Objectifs

- Maîtriser les procédures et processus permettant de préparer et de conduire un projet, d'encadrer des équipes et de gérer les moyens humains et budgétaires mobilisés ;
- Appréhender les techniques de gestion et de suivi des relations commerciales et des réseaux de distribution ;
- Comprendre les aspects théoriques et pratiques permettant de développer et de mettre en place des outils d'audit, d'étude et de conseil au sein d'une entreprise, afin d'optimiser le fonctionnement de celle-ci ;
- Acquérir les compétences en gestion, en management et en organisation des ressources humaines nécessaires pour assurer les fonctions de responsable ou d'adjoint au responsable administratif et financier d'une PME.

Compétences visées

DC 1 : Elaboration et conduite de la stratégie d'un projet / d'une entité.

- définir des objectifs globaux et élaborer une stratégie de développement
- piloter et évaluer un projet / une entité
- identifier et mettre en œuvre des partenariats pertinents
- rechercher et exploiter les informations issues d'une veille stratégique

DC 2 : Conception et conduite de la politique marketing et commerciale.

- élaborer et réaliser une veille marketing et des études de marché qualitatives et quantitatives pour préparer ou contrôler une décision marketing
- élaborer un plan marketing et le mettre en œuvre
- définir et animer une gestion efficace de la relation client
- assister la force de vente dans la stratégie de vente

DC 3 : Pilotage administratif et financier d'une entité.

- appliquer les mécanismes comptables, budgétaires et du contrôle de gestion
- élaborer les procédures de gestion administrative et comptable

- utiliser les leviers d'optimisation des ressources internes
- réaliser des études financières et économiques nécessaires aux choix d'investissements

DC 4 : Management et organisation des ressources humaines.

- analyser le fonctionnement d'organisation du travail d'une entité et établir un diagnostic
- utiliser les outils de gestion administrative des ressources humaines
- appliquer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- utiliser les outils de management organisationnel des équipes et du travail.

Public et pré-requis

- Salariés en activité ou en congé individuel de formation, demandeurs d'emploi, contrats de professionnalisation.

Conditions d'accès

- Etre titulaire d'un diplôme bac+2 (Cnam ou autre établissement) ou d'une certification professionnelle de niveau III enregistrée au RNCP
- OU par la VAE (validation des acquis de l'expérience)
- OU par la VAP85 (validation des acquis professionnels - décret 1985)

Des dispenses d'unités d'enseignement peuvent être accordées par la VES (validation des études supérieures)

Ecole **Management et Société** - Département **Management, innovation, prospective (MIP) – 1**

C O N S E R V A T O I R E ■ N A T I O N A L ■ D E S ■ A R T S ■ E T ■ M E T I E R S

Le Responsable en gestion intervient essentiellement comme cadre adjoint ou responsable d'une unité de travail dans les domaines d'activité économique tertiaires : la banque et l'assurance, le transport, les ressources humaines, la comptabilité, le droit public, la vente et le marketing. Bénéficiant en général de plusieurs d'années d'expérience professionnelle dans son activité, il vient consolider sa fonction de cadre en gestion ou bien évoluer vers une fonction de cadre dirigeant ou de responsable d'entreprise. Il est conduit à développer plusieurs compétences professionnelles :

- l'élaboration de procédures de gestion et de stratégies de gestion reliées aux objectifs de l'entreprise,
- la préparation, le suivi et le contrôle des budgets d'activité,
- la gestion et le suivi des relations commerciales et des réseaux de distributions,
- le contrôle de l'application des règles de droit du contrat, de droit du travail... aux activités tertiaires,
- la conception et le suivi de plans commerciaux annuels, en lien avec la direction des entreprises,
- le recrutement, la gestion du personnel et l'animation d'équipes dont il a la responsabilité.

Contenu pédagogique

Retrouvez le contenu de chaque unité d'enseignement sur www.cnam.re

semestre	Intitulé de l'UE	Code	ECTS	Modalité	☾ ⚙️	👁️	@	📄 📁	🗣️
Année 1 (RG1)									
sem. 1	Règles générales du droit des contrats (pré-requis recommandés DRA001, DRA002)	DRA103	4	cours	☾*	👁️	@	📄	
	Management processus et organisation de l'entreprise	EME101	6	cours	☾*	👁️	@	📄	
annuel	Les mécanismes de l'économie contemporaine ¹ (pré-requis recommandés EAR001, EAR002)	ESD103	8	cours	☾*	👁️	@	📄	
	Finance d'entreprise : gestion et politique financière	GFN139	8	cours	☾*	👁️	@	📄	
	Action commerciale internationale	DVE103	8	cours	☾*	👁️	@	📄	
sem. 2	Comptabilité et analyse financière	CFA116	6	cours	☾*	👁️	@	📄	
	Mercatique I : concepts et études marketing	ESC101	6	cours	☾*	👁️	@	📄	
Année 2 (RG2)									
sem. 1	Comptabilité et contrôle de gestion : initiation I	CCG101	4	cours	☾*	👁️	@	📄	
	Mercatique II : stratégie marketing	ESC102	4	cours	☾*	👁️	@	📄	
A	Principes généraux et outils du management d'entreprise ²	MSE146	8	FOD	☾*	👁️	@	📄	
semestre 2	Gestion des hommes I	EME104	6	cours	☾*	👁️	@	📄	
	Comptabilité et contrôle de gestion : initiation II	CCG102	4	cours	☾*	👁️	@	📄	
	Principaux contrats de l'entreprise	DRA106	4	cours	☾*	👁️	@	📄	
Expérience professionnelle (stage ou activité professionnelle)³		UA170V	36	rapport				📄	

☾* : cours du soir en présentiel - ⚙️ : cours en journée en présentiel - @ : enseignement ouvert à distance - 👁️ : regroupements et ressources pédagogiques sur la plateforme Plei@d - 📄 : examen (épreuve sur table) - 📁 : examen (dossier à rendre) - 🗣️ : examen (présentation orale)

¹ L'UE ESD103 correspond aux anciennes UE ESD101 + ESD102 - ² L'UE MSE146 correspond aux anciennes UE EME140 + EME141. **Les enseignements de cette UE ne sont pas dispensés localement, il s'agit de FOD (Formation Ouverte et à Distance).**

³ La rédaction d'un rapport de stage est obligatoire lorsque l'auditeur est tenu de réaliser un stage en entreprise, dès lors que la nature, le niveau et la durée de son expérience professionnelle ne sont pas en correspondance avec les prérequis de délivrance du titre. Une expérience professionnelle de deux ans est requise lorsqu'elle relève du domaine du diplôme. La durée de cette expérience est de trois ans si elle est dans un autre domaine. Dans ce cas, l'expérience professionnelle doit être complétée avec un stage de trois mois minimum dans une activité correspondant à la spécialité du diplôme. (cf. Expérience professionnelle ci-après et conditions de délivrance page 3)

Dispenses : les auditeurs titulaires de certains certificats de compétences (voir liste sur cnam.fr) sont dispensés des UE composant RG2. ATTENTION : Si des UE du certificat de compétence acquis figurent dans le cursus RG1, l'auditeur devra obtenir en substitution des UE figurant dans le cursus RG2 pour un nombre au moins égal de crédits ECTS.

Expérience professionnelle

Les enseignements du Cnam s'appuient sur l'expérience professionnelle acquise dans la spécialité du diplôme préparé. Cette expérience professionnelle est obligatoire et contrôlée avant la délivrance des diplômes, un nombre de crédits lui est affecté. La rédaction d'un rapport d'expérience (si vous justifiez de la durée et de la nature requises en termes d'activité professionnelle dans le domaine du diplôme) ou de stage (si vous ne remplissez pas les conditions d'expérience exigées par le diplôme) vous sera demandée. (cf. conditions de délivrance page 3).

L'expérience professionnelle est appréciée sur présentation du dossier de sa « demande d'examen anticipé », approuvée par le responsable de la mention du diplôme et en accord avec le jury national de délivrance.

Ce dossier est disponible sur demande au Centre Régional du Cnam de La REUNION et ne peut être constitué avant d'avoir validé au moins 3 UE. Il est soumis à la Direction Nationale des Formations du Cnam pour notification qui précisera la nature et la durée du stage que vous devrez effectuer le cas échéant sinon la trame du rapport d'activité que vous devrez suivre.

>> En savoir plus, <http://mip-ms.cnam.fr/>

Les + de la formation

- ▶ une formation homologuée inscrite au RNCP ;
- ▶ une équipe pluridisciplinaire de professionnels et de formateurs agréés par l'établissement national ;
- ▶ une possibilité de raccourcir votre parcours avec la VAE et/ou la VES ;
- ▶ des unités d'enseignement capitalisables à vie !
- ▶ un accès permanent à la plateforme de télé-enseignement du Cnam pour plus de flexibilité.

Calendrier

prévisionnel

Début des cours :

lundi 23 septembre 2013

1er semestre

Date limite d'inscription : 31 octobre 2013

- Enseignements : du 23 septembre 2013 au 21 février 2014
- Interruption des cours : du 16 déc. 2013 au 4 janvier 2014 inclus
- Reprise des cours : 6 janvier 2014
- Arrêt des cours : 22 février 2014
- Révisions : semaine du 24 fév. 2014
- Examens UE 1^{ère} session : semaine du 3 mars 2014
- Examens UE 2^{nde} session : du 1 au 13 septembre 2014 inclus

2nd semestre

Date limite d'inscription : 31 mars 2014

- Enseignements : du 10 mars au 12 juillet 2014
- Révisions : semaine du 14 juillet 2014
- Examens UE 1^{ère} session : semaine du 21 au 26 juillet 2014
- Examens UE 2^{nde} session : du 1 au 13 septembre 2014 inclus

Déroulement de la formation

Les cours se déroulent du lundi au vendredi de 17h à 21h ☾ - (sauf pour les cours d'anglais qui se déroulent tous les samedis matins de 8h à 10h pour le groupe 1 et de 10h à 12h pour le groupe 2). Chaque unité d'enseignement dispensée en cours magistral fait l'objet de séances de regroupement de 1h20 à raison d'une fois par cycle de 3 semaines, et de séances de chat programmées de 40 minutes en moyenne, toujours sur le même créneau horaire (17-21) à raison d'une fois par semaine. Pour les TP, il y a uniquement des regroupements de programmés (cf. détails ci-après).

Fréquence des regroupements et des chats par UE

	UE semestrielle		UE annuelle
	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
TP	11 regroupements		
Cours	5 regroupements 9 chats	6 regroupements 8 chats	10 regroupements 18 chats
durée d'un regroupement : 1H20 - durée d'un chat : 40 minutes			

TP : travaux pratiques

La présence aux TP est vivement recommandée. Vous avez la possibilité de suivre les cours via notre plateforme de télé-enseignement (en visioconférence ☞ ou en différé). Deux présences dans un de nos centres d'enseignement Cnam par unité d'enseignement et par semestre sont obligatoires pour vous présenter aux examens. Chaque unité d'enseignement demande entre 6 et 8 heures de travail par semaine. **Il est recommandé de ne pas suivre plus de 4 UE par semestre la première année d'inscription.** Le planning est consultable sur le site Internet www.cnam.re

Examens

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Pour chaque unité d'enseignement, les modalités de validation peuvent être de trois types (restitution orale 🗣️, examen final écrit 📄 ou dossier/projet/rapport ou mémoire à rendre en fin de semestre 📁) - voir tableau en page 2. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors projet tuteuré, mémoire et rapport d'expérience professionnelle). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits.

Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. L'UE ainsi validée est capitalisée à vie.

Il est possible de suivre les enseignements sans se présenter aux examens. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande.

Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur www.cnam.re ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par e-mail.

Conditions de délivrance

Pour les candidats ayant suivi les UE du **Titre professionnel de niveau II Responsable en gestion**, il leur sera délivré s'ils remplissent l'ensemble des conditions ci-dessous :

- Justifier des conditions d'accès et pré-requis (cf. conditions d'accès et pré-requis page 1). **Ces conditions sont exigibles à la demande du diplôme et non à l'inscription ;**
- Avoir acquis les UE qui composent le cursus (obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à chaque UE) ;
- Justifier de 2 ans d'expérience professionnelle à temps plein dans le domaine du diplôme (ou 3 années à temps plein dans un autre domaine, complétées par un stage de 3 mois minimum en relation avec le diplôme).

L'évaluation s'effectue sur la base d'un rapport d'activité ou d'un rapport de stage et donne lieu à **36 crédits ECTS** (UA170V).

Pour en savoir plus, consultez notre **guide formation** sur www.cnam.re

Débouchés

Le Titre professionnel RNCP de niveau II Responsable en gestion peut déboucher sur un emploi/métier qui s'exerce au sein de direction générale de grandes entreprises, de Moyennes Entreprises, de collectivités territoriales ou d'organismes de service public (Mairie, Préfecture, ...) en relation avec différents services et intervenants (ressources humaines, services techniques, analyste financier, commissaire aux comptes, ...).

Il permet une passerelle possible sur un Titre RNCP de niveau I ou Master/Magister (diplôme d'établissement Cnam)

Codes ROME les plus proches

M1205 : direction administrative et financière

M1301 : Direction de grande entreprise ou d'établissement public



Pièces à fournir

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- photocopie des diplômes obtenus
- l'attestation d'emploi (*téléchargeable sur www.cnam.re*) ou dernier bulletin de salaire **OU** attestation de pôle emploi de moins de 15 jours faisant apparaître la catégorie de demandeur d'emploi
- un justificatif de la couverture sociale
- photocopie de la carte d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- 2 photographies d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues dans d'autres centres régionaux
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'ARCNam **OU** attestation de prise en charge par l'employeur (*téléchargeable sur www.cnam.re* - si cette attestation n'est pas signée par l'employeur, des chèques d'un montant équivalent au tarif pour une personne inscrite à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'ARCNam).

Les frais de dossier et le DIB au titre de l'année en cours (soit 118 €) sont exigibles dès le jour de l'inscription.

Tout dossier incomplet (pièce manquante ou rubrique non ou mal renseignée) ne sera pas accepté.

Renseignements et inscriptions

INSCRIPTIONS

- Ouverture des pré-inscriptions pour l'année 2013-2014 : **01/06/2013**
- Clôture des inscriptions pour le 1^{er} semestre (sept. 2013 à fév. 2014) : **31/10/2013**
- Clôture des inscriptions pour le 2nd semestre (mars à juin 2014) : **31/03/2014**

voir calendrier en page 3

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription sur le site www.cnam.re en prenant soin de renseigner rigoureusement chacune des rubriques de votre dossier.

Cette procédure sans engagement ne vaut pas inscription. **Votre inscription au centre régional du Cnam de La Réunion ne devient définitive qu'une fois votre dossier validé auprès de nos services** (cf. pièces à rapporter au centre régional du Port ci-contre).

Pour tout renseignement, contactez le service accueil :

♦ par téléphone au 0262.42.28.37

♦ par mail à info@cnam.re

♦ horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15.

RÉSILIATION

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de **10 jours après le dépôt de leur dossier** d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu (événement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations), le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat. Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. Si la demande de résiliation a lieu au-delà du délai de rétractation prévu, les frais de dossier et le droit individuel de base au titre de l'année en cours (soit 118 €) ne seront pas restitués. **La demande de résiliation doit impérativement faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.**

Tarifs 2013

révisables annuellement après approbation du Conseil d'Administration

Demandeurs d'emploi SANS activité : enregistrés à Pôle Emploi en catégories 1 à 4 •
Demandeurs d'emploi AVEC activité : enregistrés à Pôle Emploi en catégories 5 à 8 •
Individuels payants / Fongécif : s'applique aux non demandeurs d'emploi inscrits à titre individuel et aux bénéficiaires d'une prise en charge du Fongécif • **Entreprises / OPCA / CRP / DIF** : s'applique aux salariés bénéficiant d'une prise en charge de leur employeur (plan de formation ou OPCA), aux demandeurs d'emploi pris en charge dans le cadre d'un dispositif de reconversion professionnelle, pour les bénéficiaires du DIF. • **Pour les contrats de professionnalisation, nous consulter.**

		DEMANDEURS D'EMPLOI		INDIVIDUELS PAYANTS Fongécif	ENTREPRISES OPCA CRP - DIF
		SANS activité	AVEC activité		
Frais d'inscription	► frais de dossier ¹	18 €	18 €	18 €	18 €
	► DIB (Droit individuel de base) ²	100 €	100 €	100 €	100 €
Enseignement	► droit d'accès aux UE suivies à La Réunion	5 € / ECTS	25 € / ECTS	55 € / ECTS	125 € / ECTS
	► droit d'accès aux UE suivies en FOD ³	200 € / UE	200 € / UE	200 € / UE	200 € / UE
	► droit d'accès aux cours d'anglais ⁴	30 €	150 €	330 €	750 €
	► test Bulats	60 €	60 €	60 €	60 €
Rapports, projets et mémoires	► rapports d'expérience (stage ou activité professionnelle)	152 €	152 €	152 €	152 €
	► examen probatoire	152 €	152 €	152 €	152 €
	► projets tuteurés	5 € / ECTS	25 € / ECTS	55 € / ECTS	125 € / ECTS
	► rédaction et soutenance de mémoires	5 € / ECTS	25 € / ECTS	55 € / ECTS	125 € / ECTS
Ecole d'ingénieur	► examen d'admission à l'EICnam	152 €	152 €	152 €	152 €
	► frais d'inscription à l'EICnam ⁵	450 €	450 €	450 €	450 €
Validation ⁶	► VAE - validation des acquis de l'expérience	1200 €	1200 €	1200 €	1200 €
	► VAP85 - validation des acquis professionnels (décret 1985)	520 €	520 €	520 €	520 €
	► VES - validation des études supérieures	300 €	300 €	300 €	300 €

¹ pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement - ² droit individuel de base d'un montant forfaitaire de 100 € payable au titre de chaque année universitaire d'inscription - ³ pour les unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas ouvertes ni proposées à La Réunion mais dont les enseignements sont dispensés en formation ouverte à distance (FOD) dans un autre centre organisateur Cnam (se rapprocher de votre centre régional pour les modalités d'inscription en FOD) - ⁴ cours de préparation au test Bulats et sur la base de 6 ECTS. Prévoir 10 € de location par ouvrage (1 par semestre) + 50 € de dépôt de garantie (non encaissé et restitué lors du retour en bon état de l'ouvrage) - ⁵ exigible une fois lors de l'entrée en cycle de spécialisation de l'EICnam - ⁶ demandez un rendez-vous avec un de nos conseillers en validation. VAE et VAP85 : les frais d'inscription sont inclus.

Centre régional du Port

18 rue Claude Chappe ZAC 2000
Tél. 0262 42 28 37 - Fax : 0262 55 68 27
info@cnam.re
du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30
et de 13h30 à 17h00
et le vendredi de 8h15 à 12h15

Centre d'enseignement de St Louis

Contact : Stéphanie LATCHOUMY
slatchoumy@cnam.re
18, rue Marius et Ary Leblond
tél. : 0262. 55 90 69 - fax : 0262. 55.90 46
permanences de 15h00 à 21h00 du lundi au vendredi
et de 8h00 à 12h00 le samedi matin

Centre d'enseignement de St Benoît

Contact : Flora KERALDY
fkeraldy@cnam.re
1, rue Sully Brunet
permanences de 16h30 à 21h00
du lundi au vendredi